

## Jérôme auditeur d'Apollinaire de Laodicée à Antioche

Jérôme a-t-il été l'auditeur d'Apollinaire à Antioche avant ou après sa tentative érémitique au désert de Chalcis ? Il est assez malaisé de l'établir. Les précisions manquent de sa part et les arguments externes sont, en l'occurrence, d'un maniement fort délicat. Contrairement à Grützmacher<sup>1</sup> qui représente la position traditionnelle, Cavallera croit pouvoir placer leurs relations lors du second séjour<sup>2</sup>. Le premier, en effet, lui paraît trop bref et Jérôme fut presque constamment malade ; surtout il n'avait pas encore de la langue grecque un maniement suffisant pour écouter avec profit les conférences d'Apollinaire ; que celui-ci ait vu alors ses positions théologiques condamnées — argument traditionnel en faveur du premier séjour — n'est pas, pour Cavallera, une difficulté. Nous tenons là les trois points autour desquels tourne le débat.

Qu'en est-il tout d'abord du dernier repère, c'est-à-dire la situation ecclésiastique de l'évêque hérétique de Laodicée<sup>3</sup> ? C'est en 362, au concile

---

1. « In dieser Zeit des Schwankens hat er wahrscheinlich den berühmten Theologen, Apollinaris von Laodicea, in Antiochia gehört. Als Hieronymus 373 nach Antiochia kam, war Apollinaris noch nicht als Häretiker aus der Kirche ausgestossen » (GRÜTZMACHER, *Hieronymus*, t. I, *Sein Leben und seine Schriften bis zum Jahre 385*, p. 150). Même position chez Courcelle (*Les lettres grecques en Occident de Macrobe à Cassiodore*, Paris, 1948, p. 38, n. 4) et Altaner. Sur la date du premier séjour à Antioche, voir ci-dessous la note 22.

2. Cf. CAVALLERA (F.), *Saint Jérôme, sa vie et son œuvre*, Louvain-Paris, 1922, t. II, p. 19. Cette opinion est reprise par PENNA, *Principi e carattere dell'esegesi di S. Gerolamo*, Rome, 1950, p. 10 et par ANTIN, *Essai sur Saint Jérôme*, Paris, 1951, p. 71.

3. Sur les conceptions christologiques d'Apollinaire et ses démêlés avec l'orthodoxie, voir CAVALLERA, *Le schisme d'Antioche (IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècle)*, Paris, 1905 ; TIXERONT (J.), *Histoire des dogmes*, t. II, *de saint Athanase à saint Augustin* (318-430), 2<sup>e</sup> éd., Paris, 1909 ; AIGRAIN (R.), Article *Apollinaire* dans le *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques*, t. III (1924), col. 964-965.

d'Alexandrie, qu'on saisit pour la première fois une manifestation des conceptions d'Apollinaire sur le Christ. Une discussion y oppose ses représentants aux Antiochiens, mais l'accord se fait sur une formule qui pourtant condamne ses idées. D'Apollinaire lui-même il n'est pas question. Même silence sur sa personne dans une lettre d'Athanase à Épictète vers 371. Son grand crédit détourne encore de lui les accusations, mais sans doute ne tarde-t-il pas à devenir suspect à certains. En 375 il attire sur lui l'attention en sacrant évêque d'Antioche — compliquant un peu plus une situation passablement embrouillée — un de ses partisans, Vital, qui vient de refuser de souscrire à la formule du pape Damase sur le corps, l'âme et l'esprit du Christ, formule incompatible avec l'apollinarisme. Quels échos l'événement éveille-t-il chez Jérôme, et à quel moment précis ? Nous l'ignorons. Mais l'hétérodoxie d'Apollinaire est de plus en plus patente. Épiphane de Salamine, qui pourtant le ménage, le fait figurer dans son catalogue des hérésies<sup>4</sup>. Basile prend nettement parti contre lui<sup>5</sup> et obtient de Rome en 377 une formule excluant les idées d'Apollinaire, qui sont clairement condamnées au concile de Rome à la fin de la même année. Les retombées de ces controverses alimentant les dissensions entre les moines du désert que divise de surcroît le schisme d'Antioche, Jérôme en a certainement connaissance. Apollinaire fût-il excommunié nommément dès 377, ou seulement plus tard en 380, comme le pense Cavallera<sup>6</sup> ? Il est difficile d'en décider.

Qu'en conclure pour la date où Jérôme le fréquente ? Il est certain qu'à l'arrivée de Jérôme à Antioche, Apollinaire n'avait encore été l'objet d'aucune sanction formelle. En revanche, à son retour du désert, la condamnation était imminente, ou peut-être même acquise. Faut-il donc conclure en faveur du premier séjour ? Toute la question est de savoir si la fréquentation d'un évêque hérétique était alors assez scandaleuse pour faire reculer Jérôme. Or, comme le fait remarquer Cavallera, il prévient lui-même l'objection quand il déclare dans sa *lettre* 84 qu'en écoutant l'exégète, il n'acceptait pas l'opinion litigieuse du théologien<sup>7</sup>. C'est donc qu'il savait à quoi s'en tenir, et les vicissitudes des relations d'Apollinaire avec l'orthodoxie cessent dès lors de fournir un repère utilisable. On peut ajouter que Jérôme, qui s'entend pourtant à pourfendre l'hérésie, ne paraît pas avoir prêté grande attention à l'erreur d'Apollinaire. Sa notice du *De viris illustribus* n'en souffle mot<sup>8</sup>. Le terme même de *contentiosus* qui la qualifie dans sa lettre est bénin sous sa plume et évoque plutôt des subtilités chicanières. Latin égaré au milieu des finesses théologiques qui déchiraient les églises d'Orient,

4. ÉPIPHANE, *Haereses* 77, GCS 37, éd. Holl, 1933. L'ouvrage, qui traite de quatre-vingts hérésies, a été achevé en 377.

5. Cf. notamment BASILE, *Epist.* 263 aux Occidentaux, PG 32, 980.

6. CAVALLERA, *Le schisme d'Antioche*, p. 214. Cf. AIGRAIN, *l. c.*, col. 970.

7. *Epist.* 84, 3 : ... *cum me in sanctis scripturis erudiret, numquam illius contentiosum super sensu dogma suscepi.*

8. *De vir. illustr.* 104, PL 23, 701-703.

Jérôme n'en a jamais bien pénétré les méandres ni toujours saisi l'enjeu<sup>9</sup>. La solide orthodoxie trinitaire de l'ami d'Athanase a pu estomper à ses yeux ses idées sur le Christ, qui inauguraient pourtant l'ère des controverses christologiques. Plus importante était pour lui la perspective de s'initier à la science des Écritures auprès d'un des exégètes les plus marquants de son temps.

Le « dossier Apollinaire » peut donc être retiré du débat puisqu'en définitive il n'infirme ni ne confirme aucune des deux datations. Restent les deux arguments invoqués par Cavallera.

Le second engage toute la question de la formation grecque de Jérôme<sup>10</sup>. Terrain mouvant où manquent les repères sûrs. Un fait est certain, c'est qu'en arrivant en Orient, Jérôme connaissait mal le grec. Le témoignage de Rufin tendrait même à faire croire qu'avant sa conversion à la vie ascétique il l'ignorait totalement, tout comme Rufin lui-même<sup>11</sup>. Sans doute celui-ci veut-il un peu trop prouver, mais le fait qu'il se donne lui-même comme référence et que Jérôme souligne, à propos de son ancien condisciple, qu'il a appris le grec tout seul<sup>12</sup> confirme bien ce que nous savons d'autre part : le grec n'occupait plus dans l'enseignement occidental qu'une place minime, présentant pour l'écolier latin toutes les difficultés rébarbatives d'une langue étrangère<sup>13</sup>. Jérôme avait dû y être initié<sup>14</sup>, puisque son dernier Commentaire nous renvoie curieusement l'écho des méthodes utilisées pour l'acquisition de l'alphabet, méthodes qu'il avait eu l'occasion de retrouver lors du combien pénible apprentissage de l'hébreu<sup>15</sup>. Cette initiation allait-elle jusqu'à une teinture de textes littéraires ? Peut-être, si l'on en croit l'expérience d'Augustin qui, la quarantaine passée, se souvenait encore « qu'Homère était amer à son

9. Cf. BARDY (G.), *St Jerome and the Greek Thought*, dans *A monument to St Jerome*, F. X. Murphy ed., New-York, 1952, p. 83-112.

10. Voir sur cette question, outre une note de Cavallera (*op. cit.*, t. I, p. 7, n. 4), l'étude de P. COURCELLE sur la culture grecque de Jérôme (*Les lettres grecques en Occident...*, p. 37-38 notamment).

11. Cf. RUFIN, *Apol.* II, 7 : *Ante enim quam conuertetetur, mecum pariter et litteras graecas et linguam penitus ignorabat* (PL 21, 590-591). C'est la conversion à la vie ascétique qui est ici visée. Rufin veut prouver que Jérôme s'est mis à la lecture des Grecs après ses promesses du Songe.

12. Cf. HIER. *Apol. adu. Rufinum* I, 30 : *Miraris si ego litteras latinas non sum oblitus, cum te graecas sine magistro didiceris* (PL 23, 422 B).

13. Cf. AUGUSTIN : *difficultas omnino ediscendae linguae peregrinae quasi felle aspergebat omnes suauitates graecas fabulosarum narrationum* (*Confessions*, I, 14, 23, éd. Labriolle, t. I, p. 20).

14. Selon toute vraisemblance par un *grammaticus* grec, comme c'était l'usage, suppose Courcelle (*op. cit.*, p. 36) qui renvoie à MARROU, *Saint Augustin et la fin de la culture antique* (p. 27).

15. Cf. *In Hieremiam* 25, 26 : *Sicut apud nos Graecum alphabetum usque ad nouissimam litteram per ordinem legitur, hoc est, Alpha, Betha et cetera usque, ad ω, rursumque propter memoriam paruulorum solemus lectionis ordinem inuertere et primis extrema miscere ut dicamus Alpha ω, Betha Psi, sic apud Hebraeos...* (PL 24, 838 D.)

esprit d'enfant<sup>16</sup> ». On peut encore supposer qu'il reçut du rhéteur quelques notions de littérature grecque utiles à l'art oratoire, comme ces préceptes issus d'Aristote ou de Gorgias qu'il évoque à l'occasion<sup>17</sup>, mais cela impliquait-il des lectures dans le texte original ? P. Courcelle a bien montré que Jérôme nomme plus aisément qu'il ne les cite poètes et orateurs grecs, faute sans doute de les avoir lus dans sa jeunesse<sup>18</sup>.

C'est donc bien en Orient qu'il apprit vraiment le grec. Grützmacher estime qu'il suivit pour cela un enseignement scolaire, lors de son premier séjour à Antioche, acquérant ainsi rapidement une solide connaissance de la langue, qui lui permit d'écouter Apollinaire<sup>19</sup>. Peut-être, mais ce n'est qu'une hypothèse, et l'on est tout aussi fondé à supposer, avec Cavallera, que c'est au désert qu'il poussa cette étude, ce qui recouperait l'affirmation, tendancieuse il est vrai, de Rufin.

Peut-on tirer, en la circonstance, une indication décisive du propre témoignage de Jérôme ? Vers la fin de son séjour au désert qu'assombrissent des controverses doctrinales auxquelles il se trouve mêlé malgré lui, dans une lettre à un prêtre de Chalcis, il interpelle en ces termes un adversaire fictif : « Tu crains sans doute que, tel un homme éloquent en langue syrienne ou grecque, je ne fasse le tour des églises, séduisant les peuples, créant un schisme<sup>20</sup> ». C'est une façon de rappeler que, l'eût-il voulu, il en était bien incapable. Mais peut-on le croire sur parole quand on le voit assimiler sa connaissance du grec à celle, fort médiocre, qu'il avait dû acquérir du syriaque parlé autour de lui, ce « parler barbare qui n'est qu'à peine une langue<sup>21</sup> » ? Jérôme, alors, souhaite avant tout qu'on le laisse en paix et qu'on cesse de le harceler en lui demandant compte de sa foi. Dans cette perspective, l'image du moine latin, médiocre helléniste, est rassurante et commode. Mais pouvons-nous faire fond sur elle ? Jérôme en savait probablement plus, surtout à cette date, qu'il ne souhaitait le laisser paraître. On voit la difficulté de conclure avec assurance à partir d'indices aussi fragiles.

16. AUGUSTIN, *Confessions* I, 14, 23 : *Homerus... mihi tamen amarus erat puero* (éd. Labriolle, t. I, p. 20).

17. Cf. *Apol. adv. Rufinum* I, 30 PL 23, 422 B.

18. « Jérôme nomme fréquemment, mais cite rarement les poètes grecs » (*op. cit.*, p. 49). « Rien ne permet d'affirmer que Jérôme ait eu un contact direct et personnel avec les poètes grecs » (*ibid.*, p. 52).

19. « So dürfen wir es als gewiss annehmen, dass er erst im Orient, als er nach Antiochia kam, Griechisch erlernte. Er gab sich hier einem Lehrer in die Schule, und erwarb sich rasch eine tüchtige Kenntnis der Sprache » (*Hieronymus*, t. I, p. 125-126). Le fait que Jérôme ait fait appel à un professeur lui paraît découler du passage de l'*Aduersus Rufinum* I, 30 (texte ci-dessus n. 12) qui souligne que Rufin a appris le grec sans maître.

20. *Plane times ne eloquentissimus homo in Syro sermone uel graeco ecclesias circumueam, populos seducam, scisma conficiam* (*Epist.* 17, 2, trad. Labourt, t. I, p. 52).

21. *Epist.* 7, 2 : ... *barbarus semisermo...* (A la conjecture d'Hilberg : *barbarus seni sermo*, je préfère la leçon *semisermo* donnée par les manuscrits, création verbale qui va bien avec le contexte et qui n'est pas sans homologue dans la Correspondance. Cf. *semibarbarus*, *Epist.* 3, 5 et 50, 2).

L'autre argument qu'avance Cavallera n'est pas sans solidité. Le premier séjour de Jérôme à Antioche, en effet, fut assez bref, probablement moins d'un an<sup>22</sup>. Les lettres de Jérôme qui l'évoquent font état de maladies fréquentes qui l'ont brisé et laissé sans forces<sup>23</sup>. Il a même failli mourir, sans doute pendant le Carême 375, date assez vraisemblable de son célèbre songe<sup>24</sup>. Il est encore malade en été, ou du moins dans un état de faiblesse qui s'oppose à un voyage en Égypte<sup>25</sup> ou même à Jérusalem<sup>26</sup>. Était-ce au point qu'il n'ait pu, de toute cette période, avoir l'activité intellectuelle suivie que suppose la fréquentation assidue d'Apollinaire ? On serait tenter de le penser. Pourtant, c'est de ce séjour que date, selon son propre témoignage, un premier commentaire sur Abdias dont il se repentira plus tard mais dont l'existence atteste au moins un certain travail scripturaire<sup>27</sup>. Sans être méprisable, l'argument de Cavallera n'est donc pas absolument décisif.

Mais, d'un autre point de vue, la composition, lors du premier séjour, de ce *Commentaire sur Abdias* fournit, à mon sens, pour les relations avec Apollinaire, une forte présomption en faveur du second. En effet, d'après ce qu'en a dit Jérôme plus tard, cet essai malheureux trahissait l'enthousiasme mais aussi l'incompétence du néophyte qui avait tout à apprendre, et ses excès allégorisants se situaient aux antipodes de ce qu'eût pu être une influence de l'exégète de Laodicée, qui se serait inmanquablement fait sentir si Jérôme avait été son auditeur au même

22. Arrivé à Antioche à l'automne 374, selon Cavallera, Jérôme a dû en repartir vers la fin de l'été suivant, car il y est encore en été (cf. *Epist.* 3, 2 *ad Rufinum*) mais est déjà installé au désert quand il reçoit la réponse de Florentinus à qui il avait adressé à Jérusalem sa lettre à Rufin (*Epist.* 5, 1).

23. Cf. *Epist.* 3, 1: *inualidum etiam cum sanum est corpusculum crebri fragere morbi...* cf. 3, 3: (en Syrie) *ego quidquid morborum esse poterat expertus...* La lettre est de l'été 375. Cf. *Epist.* 6, 1: *... me iugis tam corporis aegrotatio quam animae aegritudo consumpsit.*

24. Cf. *Epist.* 6, 1... *ut morte imminente nec mei paene memor fuerim*. Cette description paraît recouper celle qu'il fait à Eustochium de la maladie qui l'abattit au Carême 375, à l'époque du Songe: *...in media ferme quadragesima medullis infusa febris corpus inuasit exhaustum et (...) sic infelicia membra depasta est ut ossibus viv haererem. Interim parabantur exsequiae et vitalis animae calor toto frigente iam corpore in solo tantum tepente pectusculo palpitabat...* (*Epist.* 22, 30).

25. Cf. *Epist.* 3, 2: *...tunc vere aegrotum esse me dolui. Et nisi me adtenuatae corporis vires quadam compede praepedissent, nec medica fervor aestatis nec navigantibus semper incertum mare pia festinatione gradienti valuisset obsistere.*

26. Cf. *Epist.* 4, 2 où il prie Florentinus, moine installé à Jérusalem, de saluer un frère qui s'y trouve, *quem ego videre desiderans catena languoris innector*. Cette lettre accompagne la lettre à Rufin mais lui est un peu postérieure puisque, entre temps, Jérôme a appris que Rufin était venu d'Égypte à Jérusalem, nouvelle d'ailleurs inexacte (cf. *Epist.* 5, 2).

27. Sur la date de ce premier commentaire d'*Abdias*, perdu, voir CAVALLERA, *op. cit.*, t. II, p. 17-18. Le prologue du second commentaire sur ce prophète fixe en effet clairement la composition du premier à l'époque où, avec Héliodore, Jérôme se préparait à se retirer au désert de Chalcis, c'est-à-dire à son premier séjour à Antioche (PL, 25, 1098 B). Héliodore, pour sa part, ne donna pas suite à ce projet.

moment<sup>28</sup>. Il y a là un motif raisonnable pour dissocier dans le temps le *Commentaire d'Abdias* et les leçons d'Apollinaire et pour reporter par conséquent celles-ci aux années qui suivent le retour de Chalcis.

Pris isolément chacun de ces indices peut paraître fragile. Leur convergence autorise malgré tout, me semble-t-il, à placer plutôt après son retour à Antioche les relations de Jérôme avec Apollinaire. Mûri par ses lectures et ses travaux du désert, il était sans doute plus à même, à cette date, de comprendre qu'il avait besoin, pour avancer dans l'intelligence des Écritures, de l'expérience d'un maître compétent.

Pierre JAY

---

28. Cf. HIER. *In Abdiam* prolog. : ...*in adolescentia mea prouocatus ardore et studio scripturarum allegorice interpretatus sum Abdiam prophetam cuius historiam nesciebam. (...) Litteras saeculi noueram et ob id putabam me librum legere posse signatum. Stultus ego...* (PL, 25, 1097 AB). Jérôme n'avait donc pas encore suivi l'enseignement d'Apollinaire quand il se livrait à cette première tentative exégétique.